

Préparation d'un centre de traitement du poisson

FLAG : Kainuu-Koillismaa

Kainuu/Ostrobotnie du Nord, Finlande

Présentation du projet

Les activités financées au titre de l'Axe 4 ont joué un rôle crucial en dégageant des investissements plus importants de l'Axe 2 du FEP et des fonds municipaux locaux, en vue du développement d'un centre de traitement du poisson d'une valeur de 2,7 millions d'euros à Kuusamo.



Ce concept, nouveau en Finlande, répond tant aux besoins des pêcheurs qu'à ceux de l'industrie de la transformation. L'idée est de valoriser les poissons pêchés localement grâce à une infrastructure permettant de les congeler (et donc de les stocker) ainsi que de les transformer. Les pêcheurs pourront ainsi faire face au caractère saisonnier de leur travail (au printemps et en automne, lorsque la couche de glace sur les lacs est trop fine, la pêche est impossible) et les entreprises de traitement pourront accroître leurs volumes de production pour répondre à la demande locale et utiliser l'offre locale de poisson en hiver et en été.



Le FLAG de Kainuu-Koillismaa a financé les enquêtes préliminaires et l'étude de faisabilité. Compte tenu des résultats positifs, il a soutenu la coopération entre les intervenants locaux (pêcheurs, pisciculteurs, transformateurs et municipalité locale), qui a finalement abouti à une *joint venture* dans le cadre du projet le plus important. Il a également aidé la municipalité à introduire une demande de financement au titre de l'Axe 2 du FEP.

Principaux enseignements

- › **Pertinence vis-à-vis des thèmes de FARNET :** Valorisation des produits de la pêche locale ; coordination avec d'autres axes du FEP.
- › **Résultats :** Grâce à ce projet, 1,77 million de fonds publics ont été dégagés (759 488 euros de l'Axe 2 du FEP) pour mettre sur pied un vaste centre de logistique à Kuusamo, qui permet aujourd'hui aux acteurs locaux d'élargir leurs activités commerciales. La partie de ce centre dédiée au traitement des poissons comprend des unités de nettoyage et de congélation, ainsi que des pièces communes et des locaux techniques. Les pêcheurs locaux estiment qu'ils pourront y traiter plus de 300 000 kilos de poissons par an, ce qui améliorera

leurs ventes, la qualité de leurs produits, ainsi que la logistique et la coopération. Le département affecté au traitement des poissons dispose d'installations modernes pour produire une quantité de produits finis, allant des terrines de poissons aux poissons fumés, en passant par les marinades et les conserves. Six nouveaux emplois ont déjà été créés dans les entreprises de pêche et deux dans le centre de traitement. En outre, dans 10 ans, le centre de traitement du poisson devrait devenir la propriété des entreprises de transformation et de pêche qui dirigent actuellement le projet, et non plus de la municipalité. Le centre sera dès lors une entreprise privée et rentable.

- › **Transférabilité:** Ce projet est particulièrement intéressant pour les zones de pêche isolées qui ne disposent pas de l'infrastructure requise pour conserver et transformer leurs prises et ne peuvent donc pas générer de revenus en dehors de la vente des produits primaires. En outre, la méthode utilisée pour mobiliser des investissements plus importants à partir d'autres sources de financement peut être intéressante pour tous les FLAG qui cherchent à soutenir des investissements à plus large échelle, par exemple pour des projets d'infrastructure.
- › **Commentaire final:** Ce projet illustre bien comment les FLAG peuvent préparer le terrain pour des investissements à plus large échelle dans leur région, tant en organisant des enquêtes préliminaires et des études qu'en mobilisant et en encourageant la coopération entre les acteurs concernés.

Coût total et contribution du FEP

- › Coût total du projet : 23 250 €
- › Contribution de l'axe 4 du FEP : 9 997 €
- › Cofinancement national : 13 253 €

Informations relatives au projet

Titre: Préparation d'un centre de traitement du poisson

Durée: Étude de faisabilité: du 12/11/2008 au 30/3/2009; la planification a duré jusqu'au 10/11/2009; construction: du 28/4/2010 au 30/3/2011; rapport final sur le projet: 30/11/2011.

Date de l'étude de cas: Décembre 2011

Promoteur du projet

Koillismaan luonnonkala oy

Juha Korhonen

info@kitkanviisas.fi

+358 40 731 7526

www.kitkanviisas.fi

Détails relatifs au FLAG

Kainuu-Koillismaa, Finlande

teuvo.hatva@oulujarvileader.com

Téléphone: +358 50 53 67 890

www.oulujarvileader.com

[Fiche du FLAG](#)

Éditeur: Commission européenne, direction générale des affaires maritimes et de la pêche, directeur général.

Décharge de responsabilité: La direction générale des affaires maritimes et de la pêche est responsable de la production de ce document mais pas de son contenu. Elle ne garantit pas l'exactitude des données.